SERMON I. 91 empire aux siecles des siecles Amen.

KANAKA KANAKA

SERMON

SVR CES PAROLES.

DE S. PAVL,

2. Cor. chap. 3. 1/1.

Or le Seigneur est cet Esprit là : & là où est l'Esprit du Seigneur, là est liberté.



le pense qu'il n'y a personne d'entre vous qui ne m'advouë vne verité laquelle n'est H. 3,

SERMON II. que trop confirmée par l'experience : c'est que parce qu'à ces heures l'infirmité de la nature nous emporte facilement au sómeil, nous y apportons beaucoup moins d'attention aux exercices de pieté, que nous ne faisons ordinairement à la matinée. Or est-il bien vray qu'outre l'effort que d'eux mesmes les fidelles doivent faire en cette occasion pour exciter leurs esprits, le prinripal remede à cette incommodité consiste au soin que les predicateurs de l'Evangile doivent auoir de reueiller leurs auditeurs, & de tenir leurs esprits arrestés par la beauté des choses qu'ils disent, & par l'vtilité de leurs meditations. Mais dautant que quelque affection que vos Pa-fleurs apportent à s'acquitter de ce deuoir, il est pourtant certain que cela n'a pas toujours l'essica-

SERMON II. ce & le succes qui seroit à desirer, i'espere que vous ne trouverés pas mauvais que ie me serve aujourd'hny d'yne methode yn peu extraordinaire pour cet effect, & qu'au lieu de la section du Catechisme que i'aurois à traitter deuant vous en cette iournée, si ie fuiuois l'ordre accoustume, ie prenne pour matiere de mon propos le texte que ie viens de lire en vostre presence. Car vous sçaués que les choses extraordinaires émeuvent nos facultés d'vne façon particuliere, & qu'elles les portent plus puissamment à leurs operations. Et si la difficulté qui fe rencontre en l'intelligence d'vne sentence est capable de donner quelque nouvelle ardeur à l'esprit pour tascher à la surmonter par la force de l'attention, comme vous fçaués que les ames vn peu ge-

nereuses s'élevent & se roidissent

en telles occasions, ce texte ne contribuera pas peu à vous donner des mouvemens qui dissiperont cette importune pesanteur qui nous travaille à ces heures. Vous deuant donc, comme l'es-, pere, revenir de l'vtilité de mon dessein, ie pense que vous ne blasmerés pas la condescendance dont i'y ay voulu vser enuers quelques vns qui ont desiré de moy l'explication de ce passage, & que ie ne misse pas trop d'in-terualle entre cette action icy & celle que i'ay faite sur le precedent, afin que les idées des choses que i'ay dites sur le voile de Moyse, & qui doiuent seruir à l'intelligence de ces paroles de S. Paul, ne s'effaçassent pas de leur memoire.

Vous sçavés, mes Freres, que S. Paul a esté diversement attaqué par ses ennemis en ce qui

SERMON II. estoit de l'exercice de sa charge. Les vns l'accusoyent de peu de sincerité en sa conduite; les autres mesprisoyent la bassesse de son apparence exterieure, qui n'auoit rien de majesteux ny d'éclattant: d'autres s'offensoyent de ce qu'il parloit hardiment, & principalement en ses lettres, desquelles ils ne pouvoyent supporter la force ny la gravité : & comme l'envie & la haine se forment d'elles mesmes des causes d'irritation dans les sujets sur lesquels elles se déployent, il n'y auoit presque rienence grand homme fur quoy ses aduersaires ne trouvassent à piccoter. De forte qu'à toute heure il est obligé de respondre à leurs accusations, de refuter leurs calomnies, & d'aller au deuant des mauuais soupçons, & des mauuaises impressions que la passion de ces gens estoit capable

SERMON II. de donner de luy. Et c'est ce qu'il fait dans le chapitre qui precede immediatement celuycy, & dans le commencement de celuy-cy encore, & mesmes dans le quatrieme, qui vient incontinent apres. Or est-il à remarquer que la pluspart de ceux qui le persecutoyét de la sorte, estoyét Iuiss de nation, qui faisoyent à la verité profession d'auoir embrassé le Christianisme, mais qui comme ils vouloyent messer la Loy auec l'Evangile de Iesus Christ, ce que S. Paul ne pouvoit fouffrir, aussi parloyent ils mer-veilleusement auantageusement de la vocation & de l'autorité de Moyse, essayans par ce moyen de rabbaisser celle des Apostres, & particulierement de S. Paul. C'est ce qui luy donne l'occasion de comparer son ministere auec ce-luy de ce grand Prophete, asin

son visage; en quoy il donne su-

Digitized by Google

ces choses par ordre. Premierement, qui est le Seigneur dont il parle. Puis apres, qui est l'Esprit dont il fait mention, & commét il entend que le Seigneur est cet Esprit là Et en singue omment là où est l'Esprit du Seigneur, la est liberté.

Or quant à la premiere de ces choses, ce nom de Dieu qu'en nostre Version Françoile du Vieux Testament, nous traduisons ordinairement l'Esernel, ne se prononçoit point par les Iuifs, dés plusieurs siecles auant la venue du Sauveur du Monde. Par tout où il se trouue dans les livres de l'ancienne alliance, les Iuifs le lisoyeut commune le nom que nous tournons par celuy de Seigneurs s'y fust rencontré, sinon qu'aux lieux ou celuy de Seigneur, & celey d'Eternel se trouvent ensemble the lisoyent celuy d'Eter-

nel, comme si celuy que nous tra-duisons Dieu y eust esté écrit. Et cela est venu de ce que les luiss auoyent ce nom en si grande veneration, qu'ils n'estimoyent pas que les hommes fussent dignes de le faire passer par leur bouche. Soit donc que les anciens interpretes qui ont tourné la Bible de la langue Hebraïque en la langue Grecque, fussent imbus de cette mesme opinion, ou qu'ils ayent seulement voulu suivre la coustume qui estoit vniuersellement pratiquée dans la Iudée, tant y a que là où ce nom d'Eternel s'est presenté à eux dans le Vieux Testament, ils ont pour le representer, employé le mot Grec qui est ence texte icy, & que nous expri-mons par celuy de Seigneur en nostre langue. D'où est venu que non seulement dans tous les passages du Vieux Testament qui

font cités au Nouveau, là où ce terme se rencontre, le mot de Seigneur est employé, par ce qu'ordinairement les Euangelistes & les Apostres alleguent les lieux de la Bible selon la version des septante Interpretes Grecs; mais mesmes que les Ecriuains du Nouveau Testament, là où ils parlent de leur chef, & sans se seruir d'allegations, appellent communément Dieu de ce nom de Seigneur, parce qu'ils imitent volontiers la Phrase de cette ancienne Version grecque.

Mais comme l'Evangile nous a découvert des verités, & donné des connoissances que les Anciens n'auoyent pas, ou au moins qu'ils ne possedoyent que d'vne façon fort imparfaite & fort sombre, aussi nous a-t-il fourny les occasions de faire sur cette parole des reslexions lesquelles ils

102

ne pouvoyent pas faire en leur temps. Ayant donc appris que la Divinité n'est qu'vne seule & simple essence, mais que trois per-Tonnes y subsistent distinctement, nous auons aussi appris à remarquer que quelquesfois ce nom de Seigneur s'employe pour signifier l'essence de la Dininité, sans auoir aucun particulier égard à la distinction des personnes, & que quelques fois aussi il s'applique à l'vne ou à l'autre de ces trois perfonnes fingulierement. Par exemple, quand il est defendu aux hommes de tenter le Seigneur leur Dien, & qu'il leur est commandé de n'adorer autre que le seigneur leur Dien ; item , de rendre au seigueur leur Dien ce qu'ils ont promis par internent ; passages qui ont esté cités par nostre Soigneur Iesus en l'Evangile; ce mot regarde l'essence divine, & non la

Deut.
6. 16.
Deut.
6 13.
Exod.
20. 7.

SERMON II. 103 distinction des personnes proprement. Et quand il est souvent dit, afin que fust accompli ce qui a esté dit par le seigneur, ou qu'il est fait mention de l'Ange envoyé par le Seigneur, ou de l'Ange du Seigneur, ce terme a la mesme intelligence. De quoy il y a vne infinité d'exemples semblables. Mais en ces paroles du centdixieme Pseaume, lesquelles sont diverses fois rapportées au Nouueau Testament, le seigneur a dit Matt. 1. à mon Seigneur, Sieds toy à ma dex-22.2. tre, iusques à tant que i'aye mis tes 150 ennemis pour marchepie de tes pieds, il est manifeste & sans contestation que le Pere & le Filsy font particulierement & distinctemet designés. Car c'est le Pere qui parle à son Fils, & qui est appelle de ce nom de seigneur ou d'Eternel; & c'est le Fils à qui il est dit que ses ennemis luy seront as-

104 SERMON II. sujettis, & qui est nommé de ce nom de seigneur encore. Celuy qui apparut à Esaïe au sixieme de ses revelations, est nommé de ce nom d'Eternel & de Seigneur trois ou quatre fois en ce beau passage. Carilest dit là que les Seraphins qui estoyent autour de Ela 6.3. fon trône crioyent, Saint, Saint, Saint , eft l'Eternel des armées , où le mot d'Eternel a esté traduit Seigneur par les Grecs comme ailleurs; & ces mesmes paroles ont esté employées selon leur version au quatrieme chapitre de l'Apocalypse. Et il est dit là mesme en-El.6.1. core, que le Prophete a veu le Seigneur feant fur on trône haut & elené. Cependant, si nous nous en rapportons au témoignage de S. Iean; & à l'autorité de qui defererions nous plustost en telles choses ? c'est à la personne du

Fils que ces paroles là doivent

SERMON II. TOF estre particulieremet appliquées. Car il dit que celles-cy sila anenglé leurs yeux, & a endurcy leur leau vænr, & les suiuantes, qui se trou-11. 40. venten ce passage d'Esaïe, ont esté dites par le Prophete quand il vid la gloire de Christ, & qu'il parla de luy. Au chapitre vingt & vniéme du livre des Nombres, il est dit que l'Eternel, ou le seigneur, enuoya sur le peuple des serpens brûlans, pource que les Liraëlites l'auoyent tenté. Cependant Saint Paul interprete cela de nostre Seigneur Iesus Christ, & dit que c'est à luy que 10.9 s'estadressée la tentation qui attira cette playe sur les Israclites. Ce qui montre que ce nom de des Nombres, doit estre interpreté de la personne du Fils. Au Nouveau Testament ce mot est diuersement appliqué selon les.

106 SERMON II. occurrences. Mais neantmoins il est certain qu'il est incomparablement plus souuent employé pour designer la personne du Fils, que non pas l'essence de Dieu simplement, ou la personne du Pere. Car il n'y a quasi page dans les Epistres de S. Paul, où il ne se rencontre en ce sens, ce que chacun peut iustifier à l'ouuerture du liure. Et il n'est pas malaisé, mes Freres, d'en rendre la raison. Nostre Seigneur a cela de commun auec son pere, qu'il est Dien benit eternellement, d'vne mesme essence auec luy, d'vne mesme maiesté, & d'vne mesme puissance. Tellement que si la nature diuine donne au Pere le droit & l'autorité de prendre cette qualité de Seigneur, qui designe l'empire absolu qu'il pos-sede sur toutes choses, elle la donne au Fils pareillement. Mais

SERMON II. 107 il a cela de particulier qu'il s'est acquis son Eglise, non par or, ou par argent, ou par chose corruptible, mais par vne chose infiniment plus precieuse, qui est fon propre fang. Tellement que files choses que nous achetons de nostre argent, sont à nous, & si nous pretendons auoir droit d'en vser comme il nous plaist, auec vne puissance toute entiere, quel droit pensons nous que le Fils ait fur ce qu'il a acquis par vn prix si excellent & d'vne façon si extraordinaire? Et c'est là dessus que r. Cor-S. Paul fonde cette belle exhorta- 6. 19. tation qu'il fait aux Corinthiens. 20. Vous n'estes, dit il, point à vous mesmes. Carvous aués esté achetes par prix : glorifiés donc Dieu en vofre corps & en vostre esprit, lesquels appartiennent à Dieu. Et parce que nostre Seigneur Iesus Christ,

a volontairement donné son sang

SERMON II. 108 pour l'acquisition de son Eglise, & qu'il s'est en cela rendu obesse Phil. 1. sant à son Pere insques à la mort, 8 9. 10. woire la mors de le Croix, S. Paul enseigne que pour cette cause aussi Dieu t'a souverainement éleué, & luy a donné un nom qui est sur tout nom : afin qu'au nom de lesus tout genouil se ploye, de ceux qui sont aux cieux, & en la terre, & fous la terre : & que toute langue confesse que Iesus Christest le Seigneur, à la gloire de Dien le Pere, A quoy s'ac-Heb. 1. corde ce que dit l'auteur de l'Epistre aux Hebrieux, que le Pere a establi son Fils heritier, c'est à dire, Seigneur de toutes choses : Et S. Pierre, au deuxieme chapitre du liure des Actes : Que toute la Ad. 2. Maison d'Israel sache asseurement, que Dieu l'a fait Seigneur & Christ, voire iceluy l'esus tequet, dit-il, vous anés crucifié. De sorte que le Pere luy ayant remis l'empire de l'V-

SERMON II. 109

nivers entre les mains, pour le gouverner à sa volonté, le tiltre de Seigneur luy conuient d'vne façon particuliere à nostre égard, & aussi est-cele nom duquel nous

l'appellons d'ordinaire.

Suiuant ce stile, qui est si familier à S. Paul, ie ne fais point ne difficulté de prononcer hardiment que c'est nostre Seigneur Iesus Christ qu'il nomme ainsi en ce passage. Aussi n'y a-t-il aucun interprete qui le reuoque tant soit peu en doute. Mais ie pense qu'il n'y a personne qui puisse douter non plus, qu'il n'y ait icy vne tacite opposition entre nostre Seigneur & Moyse. Car comme ie le vous ay representé, Moyse a esté vn excellent type de Iesus Christ; & S. Paul veut quel'on face icy comparaison de la chose mesme auec sa figure. Et les paroles qui suiuent le mons-

SERMON II. trent manifestement. Car quand l'Apostre parle ainsi, nous tous qui contemplons comme en un miroir la gloire du Seigneur à face découverte, il entend dire qu'il n'en est pas de luy comme du peuple d'Israël: par ce que le peuple d'Israël ne voyoit la gloire du visage de Moyse qu'au trauers du voile duquel il estoit couuert : au lieu que luy & ses compagnons en l'Apostolat, & en suite le peuple Chrestien, contemplent la gloire de la face du Seigneur Iesus à découuert, & sans l'interposition d'aucun voile. Or Moyse doit estre consideré en deux façons: à sçauoir precisément en sa personne; & puis, entant qu'il a esté le Mediateur de l'ancienne alliance, & le chef du ministere de la Loy. Quand on le considere en la premiere, le mot de Moyse signifie ce personnage lequel estoit fils

SERMON II.

TIT de Hamram, & frere d'Aaron & de Marie, de la lignée de Levi, qui fut choisi d'entre tous les Israelites pour estre le liberateur & le conducteur d'Israël. Mais quand on le considere en cette seconde maniere, cette charge de Mediateur de l'ancienne alliance, & de chef du ministere de la Loy, fait que quelquesfois ce nom de Moyfe fignifie l'alliance de la Loy melme, ainsi que Moysel'a establie, & qu'il l'a redigee par écrit dans les livres que nous auons de luy. Et de cela ie vous ay cy-deuat produit les preuves en vous allegant les passages où ce nom se prend en ce sens, outre celuy que nous auons dans le texte precedent en ces mots : iusques à ce iourd'huy quand on lit Moyse, le voile demeure sur leur cœur. Et la raison de cela ne se doit pas prendre seulement de ce que Moyse a

SERMON H. Panteur & l'écrivain de ces divins volumes là, comme nous appellons Hippocrate, Aristote, & Ciceron, les œuvres de ces grands hommes; mais aussi de ce que Moyse en estoit en quelque façon la matiere & le sujet. Car sa vocation de Mediateur a esté telle, que ceux qui ont embrassé la Loy, ont esté disciples non pas seulement de Dieu, en l'autorité de qui ce sien serviteur parloit, mais de Moyse encore, comme vous sçaués que les Iuifs se sont qualifice telegal Evangile. Nem famos, dilent-ils, disciples de 1. Cor. Moyle. A quoy se peut rapporter ce que dit S. Paul, que les Peres ont tous esté baptifés en Moyse, en la nuée, & en la mer. Comme aussi rapporte ce qui est dit au livre de l'Exode, apres le passage de la mer rouge, que le peuple ayant veu cette grande merveille.

SERMON II. 113
ils creurent à l'Eternel, & à Moyse
son serviteur: C'est à dire qu'ils
reconnurent l'un pour leur Dieu,
par la puissance de qui ces grands
miracles se faisoyent, & l'autre
pour leur Mediateur entre Dieu
& eux, & le liberateur qu'il leur
auoit donné pour les tirer de leur
servitude.

Selon cette distinction, & dans l'opposition qui est icy assés manifeste, ce mot de Seigneur peut auoir deux diverses intelligences. Et il est sans doute que d'ordinaire il signisse la personne mesme du Redempteur; Iesus, dije, le Fils de Marie selon la chair, & le Fils eternel de Dieu, selon l'Esprit de sanctification. Icy la raison veut qu'il se prenne plustost pour l'alliance de l'Evangile, comme dans les paroles immediatement precedentes le nom de Moyse se préd pour l'alliance de la Loy. En

SERMON II. effect, mes Freres, nostre Seigneur est le Mediateur de l'Alliance de Grace, le legislateur établi de par Dieu pour donner à son Eglise ses constitutions & ses Lois, le chef du ministere de l'Evangile, en l'autorité de qui les Apostres, les Prophetes, les Euangelistes, les Pasteurs & les Docteurs, qu'il a donnés pour l'assemblage des saints, ont exercé leurs fonctions, & les exerceront à l'aduenir, iusqu'à la confommation des fiecles. C'est de luy de qui nous fommes disciples, c'est en luy que nous deuons croire, comme nous croyons en son Pere; & si Moyse a esté autresfois en quelque sorte participant de quelque chose qui eust de la ressemblance auec cet honneur,ce n'a esté qu'en qualité de figure de ce Redempteur, en qui la chose mesme denoit auoir son accom-

SERMON II. TIS plissement, & la plenitude de sa gloire. Mais outre cela , nostre Seigneur est le sujet & la matiere qui remplit son Euangile en toutes ses parties; tellement que soit que vous confideriés cette divine alliance en fon total, foit que vous la regardiés en chacune des choses qui la composent, vous y trouverés l'image du Seigneur lesus emprainte ii profondement, & au reste si splendide & si lumineuse, qu'elle est capable de vous donner de la fatisfaction & de l'admiration, à peu prés comme si luy mesme se presentoit en sa personne à vos yeux. Qu'est-ce que l'Evangile sinon la bonne nouvelle de la naissance de Iesus Christ, le recit de sa vie, de sa predication, & de sesactions miraculeuses, l'histoire de sa passion & de sa resurrection d'entre les morts, & le tableau dans lequel

SERMON II. 116 iknous est representé montant au Ciel, & s'asseant à la dextre de fon Pere en magnificence? Que sont les doctrines qui dependent des actions & des passions du Sauveur, & des gloires qui les deuoyent suiure, finon la declaration des fruits qui nous reuiennent de la communion de Christ, qui le nous mettent deuant les yeux, & qui le nous engrauent dans l'ame? Dans la doctrine de la iustification nous est presenté le fruit de sa croix en la remission de nos pechés, & en l'imputation de sa instice. Dans la doctrine de la sanctification nous est offert le fruit de sa resurrection d'entre les morts, en la vivification du nouvel homme en nous, dont la nouvelle vie qu'il a menée depuis qu'il est sorti du tombeau, nous fournit vn modelle admirablement efficace. Dans la doctrine

SERMON II. de la resurrection & glorification de nos corps, nous est offert le fruit de son ascension là haut, où ilest monté comme auant coureur pour nous, afin de nous y preparer nostre lieu, & denous y rendre quelque iour participans d'vue mesme gloire. Le Batesme le nous represente lavant nos ames en son sang : la Cene le nous communique en viande & en breuvage : en vn mot , toutes les parties de la Religion, toutes les faces esquelles on peut considerer l'Eglise de Dieu, en portent vne belle emprainte. Et comme le Monde ancien, de quelque costé qu'on le considere, presente des marques euidentes des vertus du Pere qui l'a créé, le nouveau monde presente pareillement de toutes parts des images du Fils qui l'a sauvé; & n'y a endroit de ce nouvel vnivers qui ne soit tout

118 SERMON II. ensemble marqué de son sang, & resplendissant de quelque rayon de fa gloire. Comme donc l'Eglise s'appelle quelquessois de ce nom de Christ, à cause de la communion qu'elle a auec luy, l'alliance de l'Éuangile peut bien porter le mesme nom, parce qu'il en fait toute la substance. Et ie croy que c'est en ce sens que l'Apostre prend le mot de Christ deux versets au dessus de celuycy, où il dit que iusques à ce iourd'huy le voile demeure en la lecture de l'Ancien Testament sans estre ofté; lequel, neantmoins, dit-il, eft aboli par Christ. Carc'est proprement par la revelation de l'Evangile que ce voile a esté dissipé: c'est la splendeur de la doctrine de salut, qui a fait evanouir les ombres de l'alliance & des ceremonies legales. Mais il est temps de venir à la consideration du second

SERMON II. 119

Point, où nous deuons rechercher pourquoy S. Paul dit que le

Seigneur est cet Esprit là.

Quelques vns font icy vne obfernation qu'ils estiment estre d'importance. Ils disent que la Loy de Moyse est cy dessus appellée de ce nom de Lettre, parce qu'elle a esté donnée par écrit au commencement, & que la viue voix qu'on a employée depuis a en faire la lecture dans les Synagogues, & dans les maisons des particuliers, n'a esté qu'vne chose subsidiaire à l'Ecriture, & qui s'administroit par toutes sortes de gens. Mais que cela n'égaloit aucunement la dignité & l'authorité de l'Ecriture, dans laquelle la Loy auoit esté consignée, tant par le soin de Dieu mesme, qui en auoit graué les deux Tables de son doigt, que par le ministere de Moyse, qui en

a composé quatre grands volu mes entiers, ou il en a explique toutes les particularités auec voi exactitude émerueillable. Quan à l'Euangile, il semble qu'il vueillent pretendre qu'il ait est nommé Esprit pource qu'il a est premierement presché de viue yoix, & que la viue voix est vi fouffle ou vn esprit qui sort de la bouche de l'homme; & que l'E criture, que les Apostres & les E uangelistes ont employée pou le laisser à la posterité, n'a este qu'vne chose pareillement subsi diaire à la viue voix, à ce que la doctrine de salut fust conseruée plus seurement, & commise vne plus fidelle garde que ne peur estre la memoire & la tradition des hommes. Encore qu'il y peus auoir en cela quelque chose de veritable (quoy qu'il y a beaucoup à dire en cette observation) ce

SERMON II.

121 n'est pourtant pas là la raison pourquoy l'Apostre fait cette opposition entre la Lettre & l'Esprit, & luy mesme nous fournit en ce chapitre le moyen de faire là dessus des considerations beaucoup meilleures. Au verset troisieme il parle ainsi aux Corinthiens. 11 paroist en vous que vous estes l'ipistre de Christ, administrée par nous, & écritte non point d'encre, mais de l'Esprit de Dien vinant : non point en placques de pierre, mais en placques charnelles du cœur. Puis apres auoir dit que cela ne vient pas de luy ny de ses compagnons en l'Apostolat, mais de Dieu, il adjouste: lequel nous a rendus suffisans pour estre ministres du Nouveau Testament; non pas de lettre, mais d'efprit : car la Lettre tue, mais l'efprit vivisie. L'àil oppose l'Ancien Testament au Nouveau; les placques de pierre, dans lesquelles la

loy fut gravée, aux placques charnelles du cœur; & la lettre, qui est la graveure de la Loy dans les tables de pierre, à l'Esprit qui imprime l'Euangile dans le cœur. Tellement qu'il veut dire que la Loy n'a point esté accompagnée de la vertu de l'Esprit, mais que l'Evangile en est accompagné; d'où vient que la Loy n'a esté écri-te que dans les Tables & dans les livres esquels elle a esté laissée au peuple d'Israël; au lieu que l'Evangile penetre par la vertu de l'Esprit dans les cœurs & dans les ames des hommes. Ainsi Moyse & les autres predicateurs de la Loy ont receu de Dieu le ministere de la Lettre: S. Paul & les autres Apostres ont receu de Iesus Christ le ministere de l'Esprit.

En effect, mes Freres, si nous examinons la chose comme il faut, nous trouuerons dans ce

que

SERMON II.

que l'Apostre dit icy diuerses instructions fouuerainement confiderables. Vous aués quelques fois entendu de nous qu'il faut soigneusement distinguer en cette ancienne Economie sous laquelle les Israëlites ont vescu, l'alliance de la Loy precisément considerée en elle mesme, d'auec les semences & les elemens de l'alliance de Grace, qui sont semés çà & là dans les liures des Prophetes, & qui consistent dans les Promesses de misericorde, & particulierement dans les oracles qui concernent le Redempteur. Car quant à l'alliance de la Loy, qui dit, Fay ces choses & tu vinias, &, Maudit est quiconque n'est permanent dans toutes les choses de cette Loy pour les faire, ce n'a nullement esté le ministere de l'Esprit. La pluspart de ceux à qui cette Loy a esté donnée n'en ont esté non

SERMON II. T24 plus émeus que des rochers, & n'en ont senti aucune vertu pour la sanctification de leurs ames. D'où viennent ces frequentes plaintes des Prophetes, ces declamations si vehementes & si pathetiques contre les vices de leur temps, & ces terribles menaces des iugemens de Dieu contre la dureté & l'impenitence des hommes. L'Apostre S. Paul en fait vn recueil au chapitre troilieme de l'Epistre aux Romains, où il nous donne la portraiture du débordement de ceux qui ont vescu fous le Iudaisme. Il n'ya, dit-il, nuliuste, non pas un seul. Il n'y a nulqui entende ; il n'y a nul qui recherche Dien. Ils ont tous fourvojé, & ont esté ensemble rendus inutiles; il n'y a nul qui face bien, non insqu'à vn. C'est vn sepulcre ouners que leur gosser ; ils ons fraudeleusement vsé de leurs langues; some

leurs levres il y a venin d'aspic. Desquels la bouche est pleine de malediction & d'ameriume. Leurs pieds sont legers à épandre le sang ; destruction & misere est en leurs voyes; Et n'ont point connu la voye de paix. La crainte de Dieu n'est point deuant leurs yeux. A quoy il adjouste que ce que la Loy dit elle le dit à ceux à ceux qui sont sous la Loy, afin que personne ne s'imaginast qu'il eust voulu décrire la condition des Gentils, & noncelle de la nation Iudaïque. Que s'il y a eu quelques vns d'entre les luifs, qui ne fusfent pas veritablement fidelles & participans de la vraye sanctification, & dont neantmoins la vie ne fust pas si horriblement débordée que porte la representation que l'Apostre S. Paul en fait là, qui, dije, se continssent en quelque respect de la Loy, & des institutions divines, (& il ne faut

Digitized by Google

nullement douter qu'il n'y en ait eu quelques vns) comme ils n'a-uoyent pas cela de leur nature, laquelle est également corrompuë en tous, aussi ne le tenoyent ils pas de cet Esprit d'adoption & de sanctification qui accompagne l'Evangile. C'estoit ce que l'A-postre S. Paul appelle l'esprit de servitude, qui agissoit en eux, qui leur imprimoiten l'ame quelque terreur des menaces de la Loy, qui excitoit en eux quelque desir de la recompense dont elle proposoit l'esperance, où qui en fin leur donnoit quelque legere & quelque euanouissante connoissance de la sainteté qui reluisoit dans les commandemens de Dieu, & qui refrenoit pour vn peu de temps l'impetuosité de leur corruption, insques à ce qu'il s'éleuast en leurs cœurs vne passion vn peu turbulente. Car alors ny

Digitized by Google

Rom.

127

les mouvemens d'esclaue, que la peur des menaces engendroit, ny les desirs de mercenaire, que la promesse de la recompense. produisoit, ny cette telle quelle idée de la pieté & de la vertu, dont la connoissance de la sainteté de la Loy donnoit quelque reverence, n'estoit pas capable. d'empescher que leur corruption ne les emportast à l'abandon, & que comme dit S. Paul, la Loy Rome de l'entendement ne fust emme-7. née prisonniere sous la loy de peché, qui dominoit absolument en leurs membres. Tellement que la Loy, ainsi precisément considerée en elle mesme, n'estoit. point le ministere de l'Esprit, puis qu'elle n'illuminoit pas les entendemens des hommes efficacémet, & qu'ellene sanctifioit pas veritablement leurs affections, ce que la seule grace de l'Esprit de

TAS SERMON II. Iesus Christ peut faire. Aussicertes la nature de la Loy n'estoit elle pas capable d'estre accompagnée de cet Esprit qui engendre la vraye pieté, & la vraye lancilfication dans les hommes : non à cause d'elle mesme, mais à cause de la condition de la nature, & de la condition dans laquelle nous sommes tombés. Car l'Esprit ne se communique sinon pour disposer interieurement les facultés à receuoir l'objet tel que la predication de la Parole le propose exterieurement. De soy mesme il ne fournit point d'autres motifs à la pieté ny à la sainteté, que ceux que la Parole exterieure presente. Quand donc il eust parfaitement bien disposé les esprits des hommes à receuoir la persuasion de cette verité, que Dieu ne

manqueroit pas de donner la recompense de la vie àceux qui ac-

SERMON II.

compliroyent entierement fescommandemens, quelle esperance est-ce que cela pouuoit engendrer en ceux qui se voyoyent si fort éloignés de leur auoir rendu vne pleine & entiere obeissance? Quand il les eust rendus capables de receuoir cette persuafion que Dieu ne manqueroit pas à punir la transgression de ses lois, que pouuoit cela produire en eux sinon vn inconfolable defespoir, parce qu'ils sçavoyent bien qu'ils les auoyent violées? Quand il eust illuminé leurs entendemens à tel point qu'ils eussent peu apperceuoir toute la beauté de la vertu, & toute l'excellence de la pieté qui est prescrite par la Loy, quelles bonnes inclinations est ce que cela pouuoit donner à des ames qui se voyoyét absolument privées de l'esperance de la felicité, & assujetties irrevocablement à vne malediction eternelle? L'amour de Dieu, & le deses poir; la vraye pieté, & le sentiment eternel de la malediction de Dieu, ne sont-ce pas choses incompatibles en nostre nature? La Loy donc non seulement n'estoit point le ministere de l'Esprit, mais mesmes elle ne le pouvoit pas estre.

Pour ce qui est des semences de la Grace, & des elemens de cette alliance salutaire dont. Christ est le Mediateur, il n'y a point de doute que Dieu ne les ait accompagnés de quelque essit sur l'Apostre nous propose les exemples à imiter, au chapitre onzieme de l'Epistre aux Hebreux, en sont des témoignages asseurés, & c'estoit parmy cette nation là seule alors,

Soit que vous regardiés à la qualité & à la mesure de leurs dons, les temps de la nouvelle Dispensation y ont vn incomparable auantage. Or sçaués vous qu'en telles comparaisons le lustre de ce qui est de beaucoup plus lumineux & plus éclattant, ternit & efface tout à fait ce peu qu'il y pourroit auoit d'éclat dans les choses moins considerables. L'autre est, que tandis que l'alliance de la Loy a eu vigueur, les semences de l'Euangile sont demeurées tellement meslées auec elle, & tellement obscurcies de ce voile qui les couvroit, qu'elles sembloyent faire partie de son ministère. De sorte que comme encore que pendant la nuit il paroisse quelques étoiles dans le ciel, qui ne font point partie de sestenebres, puis qu'elles sont lumineuses en elles mesmes, ce

L'Evangile donc est le ministere de l'Esprit; ce qui merite vne consideration plus exacte & plus attentiue. Et premierement, encore que tous ceux à qui il est an-

Sermon II. noncé n'y croyent pas, si estce qu'il n'est annoncé nulle part que quelques vns n'y croyent. Car telle est la conduite de la Prouidence de Dieu, tel est l'honneur qu'il a voulu faire au nom de son S. Fils Iesus, qu'il ne veut pas qu'il soit presché en aucun endroit où il ne déploye quelque efficace. C'est vne semence qu'il ne veut pas que ses seruiteurs épandent inutilement sur du sable ou sur des rochers. Il veut bien certes qu'ils l'épandent sur le sable, & qu'ils la sement sur les rochers: car nos cœurs ont naturellement aussi peu de disposition à la receuoir, que le grauier qui est au riuage de la mer, ou que les plus durs cailloux des monts Pyrenées. Mais afin qu'ils ne le facent pas inutilement, il amollit ce miserable terroir, il l'engraisse, & le détrempe, & par la vertu de fon:

135

son Esprit, & de ses interieures operations, il le rend toûjours en quelques vns propre à la receuoir en son sein, & fait qu'elle y germe, qu'elle y iette des racines bien auant, & qu'elle y fructifie à vie eternelle. Apres cette premiere illumination de l'entendement, qui produit la foy en nous, & qui nous introduit en la communion du Sauueur du monde, il n'y a aucun de ceux à qui elle s'est fait fentir, qui ne tire diuerses autres graces de la participation à l'Esprit qui en decoule. Car premierement, à ceux qui croyent en Christ, Dieu donne la remission de leurs pechés; & tout aussi tost qu'il les a iustifiés par là, il verse fa consolation dans leurs cœurs, & en les asseurant de leur reconciliation auec luy, il les remplit de sa paix, & d'vne ioye inenarrable & glorieuse. Et c'est l'Es-

SERMON II. prit de nostre Seigneur Iesus Christqui fait cela, en nous arrousant du sang de sa croix, & en imprimant profondement en nos cœurs les promesses de son Evangile. Puis apres, ce mesme Esprit qui s'est déployé en nostre consolation, se déploye pareillement en la sanctification de nos ames. Car c'est luy qui les remplit de gratitude par le sentiment qu'il nous donne du bienfait inestimable de nostre salut : c'est luy quienflamme nos cœurs d'amour enuers Dieu, par l'asseurance qu'il nous donne de son eternelle & inuariable dilection; c'est luy qui nous estreint des liens de la charité de Christ, & qui nous imprime cette pensée, que si vn est mort pour tous, tous aussi sont morts: c'est luy qui graue dans nos esprits le saint portrait de sa croix, & de sa resurrection d'en-

SERMON II.

tre les morts, & qui le rend efficace à la mortification du vieil homme & à la viuification du nounel Adam en nous: c'est luy qui reuele à nos entendemens la beauté de la fainteté, & la venérable idée des vertus de nostre Seigneur, & les motifs de la pieté, & les argumens de la charité, qui nous sont fournis en l'Euangile: c'est luy qui fait descendre la vertu de toutes ces choses iusques dans nos affections, qui chasse la corruption & l'exces de nos passions, qui reduit nos conuoitises sous l'empire de la raison, & qui emmene toutes nos pensées captiues sous l'obeissance du Sauueur du monde. Des inspirations de ce mesme Esprit nous vient le courage dans nos combais, la patience dans nos afflictions, la constance invincible au milieu de toutes les tentations dont nous

138 SERMON II. sommes attaqués, le mépris du monde, l'attente des choses du ciel, l'asseurance contre la mort, & contre tous les autres ennemis de nostre salut, l'esperance certaine de la resurrection de nos corps, & de leur transport là haut en gloire. En fin, des inspirations de ce mesme Esprit nous viennent ces admirables élevations, qui nous font brauer & la vie, & lamort, & les Anges, & les principautés, & les puissances, & les choses presentes, & celles qui sont à venir, & les hautesses, & les profondeurs, & toutes, les autres creatures, comme incapables de nous separer de la dilection de Dieu, laquelle il nous a monftrée en nostre Seigneur Iesus Christ. Ce sont là, mes Freres, les causes principales pour les-quelles l'Euangile est appellé le ministere de l'Esprit.

Rom.

On y en pourroit encore adjouster vne autre qui merite qu'on la considere : c'est que çà esté l'Euangile qui a apporté l'accomplissement des Propheties par lefquelles Dieu auoit autrefois promis d'enuoyer & de repandre de fon Esprit sur toute chair; ce qui Ioal zo regardoit aussi ces dons extra-18. ordinaires & miraculeux qui ont rendu au commencement la predication de l'Euangile si glorieuse. En effect l'Apostre met cela entre les auantages qui fignalent l'Euangile par dessus la Loy, & qui doiuent sans contredit nous induire a preferer cette nouuelle dispensation à l'anciennele wondroy, dit il aux Galates, Gal. a. seulement entendre secy de vous 3. 3. 40 Aués vous recen l'Esprit par les œuures de la loy, ou par la predication de la Poy? Estes vous sant insensés qu'ayant commencé par l'Efprit

M 3

140 SERMON II.

maintenant vous finissiés par la chair? Celuy donc qui vous fournit l'Esprit, & qui produit les vertus en vous, le fait il par les œuvres de la Loy, on par la predication de la Foy? Et qu'il entende là par l'Esprit les graces extraordinaires & miraculeuses qu'il comuniquoit alors, il enappert par cemot de vertus, qu'il adjouste pour servir d'explieation; & parce que si les Galates eussent receu ces autres dons ordinaires de l'Esprit qui consistent en foy, en consolation, en fanctification, & en illumination des verités salutaires, ils eufsent eu de tout autres sentimens. que ceux qui obligeoyent S. Paul à les reprendre comme il fait, insques à leur reprocher que les faux docteurs leur ont perverti l'entendement, comme par quelque espece d'ensorcellement & de charme. Etailleurs le mesme A-

T4I

postre, en faisant le denombrement des choses que Dieu departoit alors liberalement à son Eglise par la communication de l'Esprit, s'exprime en cette sorte. A chacun est donnée la manifestation de l' t sprit pour ce qui est expedient. Car al'unest donnée par l'Esprit la Parole de sapience : & à l'autre selon le me sme Esprit la Parele de connoissance: A l'autre Foy en ce mesme Ef 13 7.8. prit : à l'autre dons de guerison en ce 9. 10. me Esprit: A l'autre operations de Vertus, à l'autre prophetie : 6 à l'autre le don d'interpreter diuers langages. Où vous voyés qu'il n'oublie pas les dons extraordinaires & miraculeux. Neantmoins, mes Freres, ie ne doute pas que S. Paul n'appelle plustost l'Evangile, le ministere de l'Esprit, à l'occasion des graces ordinaires dont ie vous ay parle cy-dessus, que non pas à l'occasion des autres.

SERMON II. Carla foy, l'esperance, la charité, sont vertus salutaires d'elles mesmes, quand bien on n'aurois pas le don de parler diuers langages, ou celuy des guerisons. Au lieu que ny la faculté de parler diuers langages, ny celle des guerisons, ny les autres graces de cette nature, ne sont point salutaires d'elles mesmes, si elles sont destituées de la Foy & de la vraye sainteté. Ce qui monstre qu'encore que ces dons miraculeux ayent plus d'éclat, & facent plus de bruit, & donnent beaucoup plus d'admiration, si est-ce que ces autres vertus, qui ne reluisent que dans le dédans, sont incomparablemet plus excellentes. Or est il raisonnable que l'Euan-gile tire cette glorieuse appellation, de ses operations plus con-siderables. Adioustés à cela que quand l'Apostre le nommeainsi,

Sermon II. il luy veut donner vn nom qui luy conuienne en tout temps. Or ces dons miraculeux n'ont éclatté qu'au commencement de la predication: au lieu que la communication de ces graces salutaires de l'Esprit est perpetuelle en l'Eglise, & doit accompagner l'Euangile iusqu'à la consommation des fiecles. En vn mot, l'Apostre nomme ainsi l'Euangile pour luy attribuer ce qu'il dit qui ne conuient point à la Loy. Or est il certain que son intention n'est pas proprement icy d'oster à la Loy cet avantage d'estre le miniftaire des vertus, c'est à dire, des dons extraordinaires & miraculeux: mais bien de luy oster la gloire d'auoir peu consoler les ames des hommes par le sentimét de leur instification, & de leur auoir peu communiquer la vraye sainteté, & donner vne certaine

esperance de la vie. Car ce sont ces choses là qu'il a accoustumé de nier que la Loy puisse conferer, comme il est clair nommément par les sept ou huit premiers chapitres de l'Epistre aux Romains; comme aussi ce sont elles qu'il attribue à l'Euangile de Iesus Christ à l'exclusion de toute autre chose.

Cela ainsi expliqué, il ne me reste plus rien à dire sur ce Point, sinon que puisque S. Paul appelle la Loy de Moyse du nom de Moyse mesme, & l'Epangile de Iesus Christ, du nom mesme du Seigneur; de la mesme façon que l'on peut dire que Moyse est cette Lettre dont il a parlé dans les versets precedens, l'on peut dire pareillement que se seigneur est cet Esprie là, dont il a aussi parlé dans les mesmes lieux, en entendant par Moyse l'alliance de la Loy,

SERMON II. & par le Seigneur l'alliance de l'Euangile. Parce que comme il n'y a aucune partie de la Loy qui n'ait est grauée en lettres par le doigt de Dieu, ou écrite de la main de Moyse, il n'y a non plus aucune partie de l'Euangile qui ne soit comme animée de cet Esprit de nostre Seigneur, & par l'entremise de laquelle cet Esprit ne d'éploye son efficace. Tellemet que comme la Loy estant vn corps de doctrine destitué d'esprit, & par consequent dépourueu d'efficace & de vigueur, elle ne peut estre mieux designée que par le nom de ce qui seul y paroist, qui est la Lettre & les caracteres dans lesquels elle a esté consignée: l'Evangile estant vn corps de doctrine que l'Esprit de Dieu informe, par maniere de dire, & anime de toutes parts, & qui par consequent est plein de vigueur & d'a-

SERMON II. 146 aiuité; il ne peut estre mieux designé que par le nom de ce qui le rend ainsi agissant, & qui se manifeste magnisiquement en toutes ses parties. Car de fait, il ny a rien en toute la Religion Chrestienne, soit que vous la conside-riés dans les histoires où la naissance, la vie, la predication, les miracles, les soussirances, la resurrection de Christ, & son ascensionaux cieux nous sont rapportées; soit que vous la regardiés dans les doctrines qui depen-dent de ces histoires, & dans les promesses qui y sont fondées: soit que vous la contempliés dans les Laintes ceremonies qui ont esté instituées pour nous representer quelques vnes de ces histoires, & pour nous confirmer ces dogmes & ces promesses qui contiennent l'esperance du salut, qui ne soit rempli de cette vertu de l'Esprit,

SERMON II. l'Eprit, a peu pres comme l'ame d'un homme viuant & sain remplit vniuersellement tous ses membres. De forte que comme dans vn homme fain & viuant, l'ame donne à tous ses membres le mouuement & la vigueur necessaire pour leurs operations, à chacun selon la nature des sonctions à quoy il a esté destiné par la nature, dans la Religion Chreftienne, telle que nostre Seigneur & ses Apostres en ont fait l'etablissement, cet Esprit donne à toutes les choses qui la composent la vertu d'agir puissamment en l'esprit humain, à chacune selon son genie, & selon la nature des qualités à la production desquelles elle est destinée de par Dieu. Vient maintenant à estre consideré le troisseme Point, où S. Paul dit que là où est cet Eprit

du Seigneur, là est liberté., mo

148 SERMON II.

Pour bien expliquer cela, mes Freres, il faut continuer à remarquer l'opposition que l'Apostre fait icy entre Morse & le seigneur, c'est à dire, entre la Loy & l'Evangile. Cartants'en faut que la Loy ait esté l'alliance de liberté, qu'au contraire, c'a plustost esté la consention par laquelle le peuple d'Israel estoit mis en servitude. Ceste promesse, Fay ces choses & tu vivras, en des esprits corrompus, tels que sont ceux des hommes naturellement; ne produisoit point d'autres mouvemens que font ordinairement ceux des mercenaires, quine s'affectionnent aux choses qu'on leur commande, sinon par ce qu'ils s'attendent d'en estre recompensés. Hors cela, non seulement ils n'y ont point d'inclination, mais mesmes le plus souvent ils ont de l'auersion contre leur ouvrage. Or entre la disposition de ces mercenaires, & celle des esclaues, il ny a presque point de distinction, comme entre leur condition il n'y en a gueres. Ceste menace, Maudit est quiconque n'est permanent en toutes les choses de cette Log pour les faire, en des esprits ainsi disposés, ne pouuoit engendrer d'autres sentimens que ceux des esclaues, qui ne sont ordinairement contenus en leur deuoir que par la crainte des fouëts. & des écourgées. Hors cela, tant s'en faut qu'ils se portent volontairement à faire ce qui est de la volonté de leurs maistres, qu'ils murmurent & grondent en leurs cœurs contre leurs commandemens, & qu'ils nourrissent au dedans vne haine tacite contre leurs personnes. Et cela s'est dautant plus verifié entre eux qui one esté sous la Loy, que les merce-

naires esperent certainement leur recompense, parce qu'ils n'entreprennent point de besongne dont ils ne puissent venir à bout: & que les esclaues ne desesperent pas de pouvoir euiter les effects de la colere de leurs maistres, parce que communément, quoy que les commandemens qu'on leur fait soyent difficiles, ils ne font pourtant pas abfolument impossibles à executer. Au lieu que ceux d'entre les Iuifs qui se font attachés à ces deux formules de la Loy, pour obtenir le salut par là, ont enfin esté contraints d'abandonner l'esperance de la recompense, parce qu'ils voyoyent bien qu'ils ne pouuoyét accomplir les commandemens de Dieu; & se sont trouvés ineuitablement engagés dans la souffrance de le punition, dautain qu'ils les auoyent transgressés,

& qu'ils en estoyent conuaincus en leurs consciences. Or des ames mal constituées, comme sont naturellement les nostres, ne se portent iamais à aimer ceux dont elles n'esperent point de bien, & se portent toujours à hair ceux dont elles attendent du mal; & moins on void d'occasion d'esperer, & plus le bien de l'esperance duquel on dechet est grand, moins a-t-on de disposition à l'amour: & derechef, plus on void de suiet de craindre, & plus le mal auquel on se void affujetti est à redouter, plus a-t-on les inclinations à la haine & à l'auerfion violentes & implacables. Aussi voyes-vous qu'au chapitre. quatrieme de l'Epistre aux Galates, S. Paul interpretant l'histoire d'Agar & d'Ismael allegoriquement, tire cette conclusion de l'allegorie qu'il y trouue, c'est que

tout autant qu'il y a eu de Iuiss; qui ont voulu estre iustifiés par la Loy, c'ont esté autant d'esclaues. Car il dit qu'Agar a reprefenté l'alliance de la Loy, en ce qu'estant serue quant à son estat, elle ne pouuoit engendrer d'enfans qui ne fussent de mesme condition auec elle. Il dit qu'Ismael a representé les Iuiss qui ont suiui l'alliance de la Loy comme la mere qui les auoit engendrés, en ce qu'il n'a point esté tenu pour semence d'Abraham, mais qu'il a esté conté entre ses esclaues. Il dit qu'Agar & son fils, ayant esté chassés de la maison d'Abraham, en suite de cet oracle, iette hors la servante & son fils, car le fils de la sermante ne sera point heritier auec le Fils de la franche, ont esté des images de la condition de la Loy, qui a fait place à vne autre alliance, & de la condition

SERMON FI. 153 des luifs, qui ont esté exclus de de l'heritage du Pere celeste.

Ilyaplus. Cest que les sidelles mesmes, qui ont eu recours pour leur iustification, à la remisfion de leurs peches seemes Da vid au Pfeaume trente deuxiemei & qui en suite ont receu quelque melure de l'esprit de sanctification, & au cœur de qui a relui quelque beau rayon de l'esperance de l'immortalité glorieuse, comme yous en weyes des enfeignemens & ailleurs, & particulierement dans les Pseaumes du mesme Prophete; bien qu'ils sufsent enfans, n'ont pas laissé de tirer quelque chose de la condition des efclanes . Paul le dit ca Gal & presiément en ces comes. le # 1.2. que durant sous le semps que l'heritier est enfant, il n'est different en rien du ferf, combien qu'il foit scigueur de rous: Ains il est sous tu-

teurs & curateurs, insques au temps determiné par le pere. Nous aussi pareillement, lors que nous estions enfans, nous estions afferuis fous les rudimens du monde. En effect, la Loy ceremonielle estoit vne difcipline rigoureuse, & dont l'exade observation avoit quelque chose de seruile. Plus la Loy Politique particularisoit scrupuleusement tous les deuoirs ausquels les Israëlites estoyent assujettis en qualité de citoyens d'vne Republique, & de membres d'vn Estat, plus resserroit-elle leur liberté. Et les fidelles estoyent obligés à l'obseruation de ces deux Loys, aussi bien que les autres. Pour ce qui est de ces deux formules ; Fay ces choses & tu viuras , & , Maudit est quiconque n'est permanent en toutes les choses de cette Loy pour les faire, ils y auoyent renoncé, pour auoir recours aux promesses de Grace

& de remission, & aux oracles qui donnoyent esperance d'vn Redempteur, en quoy ie vous ay dit fouuent que consistoyent les principes de l'Evangile. Mais neantmoins ces paroles retentissoyent à leurs oreilles si souvent, Moyse & les Prophetes les inculquoyent auectant d'emphase, Dieu mesme les accompagnoit d'vne telle efficace de sa vertu, pour penetrer dans les cœurs, & pour rendre les hommes capables de reconnoistre le besoin qu'ils auoyent de misericorde & de Redempteur, qu'il estoit impossible qu'el-les ne produisssent dans les sidelles quelques vns de ces mouuemens de mercenaires & d'efclaves dont ie vous parlois tantantost, qui se messoyent auec ces autres sentimens qu'engendroyent les semences de la Grace. A peu pres comme vous voyés.

Rom.

lebre passage; que Christ a parti-

par la mort, il destruisist celuy qui auoit l'empire de mort, c'est assauoir le Diable; & qu'il en deliurast tous ceux qui pour crainte de mort estoyent toute leur vie assuittis à seruitude.

Telle a esté, mes Freres, l'alliance de la Loy, à laquelle celle de l'Euangile est directement opposée. Car elle ne denonce pas vne malediction irreuocable à tous ceux qui auront transgressé les commandemens de Dieu: au contraire, elle en offre la remission & l'abolition entiere au sang de nostre Seigneur Iesus. Elle ne propose pas l'esperance de la vie fous la condition de les accomplir : elle l'offre comme vn don gratuit, procedant de la pure liberalité de Dieu, qui n'exige autre condition de nous finon que nous ne la refusions pas, que nous la receuions auec foy, que nous soyons persuadés qu'il est si misericordieux enuers nous qu'il la nous donne. Ainsi la grace de la remission nous oste la crainte, qui est la passion des esclaues. Le don liberal & gratuit de la vie, nous ofte de la peine de l'acquerir par nostre trauail; ce qui est la peine des mercenaires. Le sentiment de nostre instification deuant Dieu, & l'esperance de la iouissance de sa gloire, fondée sur le don qu'il nous en a fait, remplit nos ames de ioye & de consolation, & les emflamme d'amour & de dilection enuers Dieu qui nous a procuré cet inestimable bien fait, & enuers noftre Seigneur Iesus Christ, en consideration de qui le Pere celeste le nous donne. Car naturellement nous n'auons point d'auersion contre ceux de qui nous ne receuons point & n'attendons point de mal: & s'il y a en nous quelque gratitude

SERMON II. gratitude & quelque generosité, nous aimons ceux de qui nous auons receu du bien, & sentons accroistre & redoubler nos affections à proportion de ce que les biens que nous en auons receus font grands, & que nous auons connoissance de leur excellence. Aussi voyés vous que le mesme S. Paul, au mesme endroit où il explique allegoriquement l'histoire d'Agar, interprete celle de Sara d'vne façon toute opposée. Car il veut que Sara, qui estoit libre de condition, & femme legitime d'Abraham, ait esté l'image de l'alliance Euangelique: & qu'Isaac, qui est né de Sara, libre de condition comme elle, & qui seul a esté reputé pour semence d'Abraham, ait esté le type des fidelles, que Dieu repute seuls pour ses enfans: & en fin que le mesme Isaac, lequel en vertu

enfans. Et pourtant que vous estes enfans , Dieu a enuoyé l'Espris de son Filsen vos cœurs criant Abba, Pere ; Parquoy maintenant tu n'esplus serf mais fils, que si tu és fils aussi és tu beritier de Dieu par Christ. Comme il auoit dit aux Rom. Romains, que c'est ce mesme Esprit 8.16.17 quirend témoignage auec nostre efprit, que nous sommes enfans de Dieu; Et si nous sommes enfans, nous sommes donc heritiers; heritiers die de Dien, & coheritiers de Christ. Ce qui doit imprimer en nos cœurs de tout autres sentimens que ne sont ceux de la seruitude. Et la façon mesme de laquelle l'Euangile nous a esté presché & administré par les seruiteurs de lesus Christ, y contribuë merueilleufement. Car ils nous ont desliés de l'obligation à la Loy des ceremonies, & nous ont mis en cet égard dans vne pleine liberté. Ils

SERMON IT.

nous ont affranchis de la necessité d'obseruer toutes les particularités de la Loy de la Police d'Israël, laissans les Princes & les Estats Chrestiens en la puissance de disposer de leur gouvernement à leur volonté. Ils n'ont imposé. aux particuliers autre ioug en cet égard, sinon de s'assujettir franchement aux lois de leurs pays, & de rendre l'Evangile de Iesus Christ de bonne odeur par leurs bons exemples. Et quant à ces formules, Fay ces chofes, &, Maudit est, on ne les entend du tout plus en leur predication; en leur place est venu ce que les Prophetes anoyent promis; vne voix qui crie incessamment, Grace, Grace.

Le ministere de Moyse estant tel, mes Freres, qu'à cause du mauuais naturel de l'homme, il engendroit à seruitude, & la servitude produisant necessairement

SERMON II. 163 la crainte, & la crainte estant vne passion qui oste la liberté & la franchise de parler, iln'estoit pas conuenable que Moyse parlast si librement & auec tant de hardiefse de l'esperance de salut, ny qu'il en découvrist les moyens ainsi clairement & tout à nu, comme ont fait les saints Apostres. Mais bien estoit il certes conuenable qu'il eust en sa personne quelque marque de la condition de fon ministere, & de la façon dont il le deuoit exercer, telle qu'à esté le voile qu'il a mis sur son visage. Car comme ie vous ay dit vne autre fois, outre les autres considerations qu'il faut faire sur le voile de Moyse, il ne faut pas oublier celuy-cy, c'est que com-me les voiles sont maintenant assés souvent des témoignages de tristesse & dedueil, c'estoyent autrefois ordinairement des témoi-

SERMON II. gnages de quelque fujetion, & d'vne condition qui doit estre accompagnée de beaucoup de retenuë, de circonspeccion, & de crainte. Voila pourquoy, comme Moyse couvroit la splendeur de son visage du voile qu'il y mettoit, il couvroit aussi l'esperance de salut, & des verités qui la produisent, de l'alliance de la Loy; & comme il ne pouvoit éclatter aucun rayon de la gloire de son uisage, tandis que le voile estoit dessus, sinon rarement, & comme auec peine, il ne parioit aussi quant à luy de l'esperance du salut sinon fort écharsement, & auec beaucoup de reserve, comme si quelque timidité l'en eust empesché, & luy eust osté la liberté de la parote . Plais quant à l'alliance de l'Evangile, puis qu'elle deliure de seruitude, & qu'elle engendre à liberté, elle a deux

SERMON II. donner d'autres mouvemens à ceux quien ont esté les predicateurs & les ministres. Car c'est elle qui donne l'adoption, & la qualité d'enfans en nostre Seigneur Iesus; c'est elle qui nous fournit l'Esprit qui seelle cette adoption en nos cœurs, & qui fait que non seulement nous parlons, mais mesmes que nous crions, Abba Pere. C'est elle qui nous inspire cette generosité que doivent auoir des enfans, principalement quand ils sont devenus grands, & qu'ils sentent en eux l'impression des louables qualités & des vertus de leur pere. Et si c'est là son genie, & le genie de ceux qu'elle engendre à Dieu, quel a deu estre celuy du ministere qui en deuoit épandre la connoissance par toute la terre? quelle la magnanimité des Apostres à

qui elle a esté commise pour la

Digitized by Google

ler, & de témoigner la confiance qu'on met dans les promesses de Dieu, les Apostres ont deu

SERMON II. parler merveilleusement hardiment, en qui cette vertu estoit fingulierement excellente. Si la connoissance nette & distincte qu'on a d'vne verité, fait qu'encore qu'on n'y foit point appellé par vne charge particuliere, on a neantmoins de l'inclination à la publier, & en parler hardiment: les Apostres ayans vne si pleine certitude de la vie, & de la mort, & de la resurrection de nostre Seigneur Iesus, & en ayans esté establis par luy les témoins & les herauts, en ont deu testifier auec vne liberté incomparable. Si la persuasion sur laquelle on fonde l'esperance de que lque bien, porte naturellement les hommes à le témoigner par leurs paroles auec allegresse, cette vive & profonde persuasion que les Apostres auoyent de la verité des promesses du Redempteur, les a deu exci-

ter à s'en glorifier magnifiquement', & à en donner les mesmes sentimens, à en inspirer les mesmes émotions aux autres. pourquoy S. Paul apres anoir dit, Nous croyons, & pourtant parlons nous, adjouste incontinent : Sachans que celuy qui a resuscité le Seigneur Iesus, nous ressuscitera aussi par lesus, & nous fera comparoir en sa presence auec vous; comme si cette belle & glorieuse esperance ne leur permettoit pas de se taire. En fin, si cet Esprit de foy, qui se communique vniuersellement à tous les éleus, est capable de leur donner de notables elevations d'esprit, pour confesser franchement le nom de nostre Seigneur Iesus, & pour publier sa verité salutaire ouvertement, sanscrainte de quoy que ce soit, où les occasions s'en presentent ples Apostres, à qui Dieu auoit addressé

SERMON II. de si admirables revelations, & à qui il auoit donné, non l'esprit de foy seulement, mais celuy de connoissance, & celuy de sapience, & celuy d'intelligence, en un degré souverainement eminent, à qui il auoit fait voir des uissons, & fait sentir des transports, & experimenter des rauissemens, ausquels il n'y eut iamais rien de comparable, ont deu faire retentir cette divine verité qu'il leur auoit donnée en depost, auec vne admirableliberté, & d'vne voix fingulierement éclattante.

Vous voyés maintenant, Freres bien aimés, pourquoy l'Apostre S. Paul dit que le Seigneur est cet Esprit là, & que là où est l'Esprit du Seigneur là est liberté,& reconnoisses assés quel honneur les Apostres ont receu de là, quelle gloire en reiaillit sur leur ministere. La conparaison

SERMON II. qu'il fait à cette occasion entre fa charge, & celle de Moyfe, feruiteur de l'Eternel, & l'auantage qu'il pretend y auoir sur ce personnage à qui tous les siecles precedens n'auoyent rien veu de pareil, vous met dans l'esprit vne assés magnifique idée de la dignité de l'Apostre, sans qu'il soit besoin que j'insiste sur cette matiere. L'enseignement que vous aués à en tirer est, que puis que les Apostres ont esté tels, & honorés d'un si glorieux ministere, vous receuiés leurs enseignemes, vous deferiés à leurs exhortations, vous vous laissiés conduire sans resister à la doctrine qu'ils vous annoncent. Et certes il n'y a point de peine à les suiure. L'ay comparé deuant vous la dispenfation legale à la nuict, dans les tenebres de laquelle il resplendit quelque lueur que les étoiles répendent.

SERMON II. pandent. Si vous estiés sous cette économie là, comme ont esté les fidelles autrefois, il faudroit que vous vous contentassiés de cette lumiere. Et vous sçaués, quelques claires que soyent les étoiles, auec quelle incommodité on marche la nuict, à quelles bronchades on est suiet, & mesmes à quelles frayeurs, principalement si on ost prés de l'ennemy, & si on oit quelque cri d'alarme. Et telle estoit la condition des fidelles fous le vieux Testament. Maintenant, en cette grande liberté auec laquelle les Apostres nous ont parlé, en cette grande clarté en laquelle ils nous ont reuelé l'Euangile du Sauueur, nous cheminons comme en plein iour, à la lumiere d'un beau midy, sans peril d'achoppement, sans crainte de mauuaise rencontre. Au reste bien que les Apostres ayent e

vne grande prerogatiue, en ce qu'ils ont esté les herauts de cette alliance de liberté, & en quelque forte les dispensateurs de cet Esprit dont S. Paul parle en ce passage, parce que Dieu en accompagnoit leur ministere, il ne laisse pas de nous en reuenir aussi des vtilités & des auantages ineftimables. Par cet Euangile nous auons esté affranchis; par cet Euangile nous auons obtenu la qualité d'enfans de Dieu; par cet Euangile nous auons receu la communication de l'Esprit de nostre Seigneur; par cet Euangile en fin nous auons esté faite participans de la liberté dont l'Apostre parle. Cela, mes Freres, doit chasser de nos cœurs toute crainte, excepté celle de pecher; cela doit exciter en nous des pensées non de vanité, mais de vraye generosité, & dignes de la vocation

SERMON II. à laquelle cette diuine alliance nous appelle. Pour rejetter tout ioug indigne de la liberté des enfans de Dieu, en cas qu'on nous en voulust imposer, & ne receuoir autres ceremonies en la Religion, finon celles que le Seigneur Iesus a instituées. Pour ne nous laisser pas ramener dans l'ignorence des temps passés, & ne permettre pas qu'on estende aucun voile d'obscurité sur la doctrine de l'Evangile. Pour en contempler les lumieres, pour en approfondir les doctrines, pour en tirer les connoissances, & en receuoir les impressions, à la gloire de nostre Seigneur, & à la consolation de nos consciences. Pour en épandre mesmes la clarté, & la prouigner au long & au large, chacun selon la mesure de la grace de Dieuen luy, & la vocation à laquelle il est appellé : les mi-

SERMON II. nistres par la predication publique, les autres fidelles par les instructions & les conversations particulieres, où les occasions s'en presenteront; à l'illumination de ceux de dehors, & à la consolation de nos freres. Pour confesser tous ensemble, & chacun en son endroit, hautement & franchement le nom du Seigneur Iesus, & pour n'en estre point empeschés, quelque peril que nous y vissions, à quelque persecution que nous fussions exposés de la part de ses adversaires. Enfin, pour en faire luire la splendeur surtoutes nos actios, & rendre nostre profession glorieuse en la fainteté de nostre vie. Car la voix est bien l'instrument ordinaire de la predication, mais la vie est ce qui luy donne vne merveilleuse efficace. La liberté auec laquelle on publie cet-

SERMON II. te Verité, est digne de son genie, & de son origine celeste, & est vn effect, & vne marque de l'Esprit de foy qui la reuele, & qui l'imprime dans les cœurs; mais la fainteté des mœurs, la justice en nostre conduite, la pieté enuers Dieu, la charité enuers le prochain, est vne preuve & vn caractere indubitable de cet Esprit de fanctification, qui anime, qui vivisie, qui rend efficace l'Evangile du Seigneur, & qui en remplit toutes les parties. Monstrés donques, Freres bien-aimés, que vous en aués esté faits participans, & en la jouissance de cette sainte liberté en laquelle l'Esprit de nostre Seigneur Iesus vous a mis, attendés la revelation de celle de la gloire des enfans de Dieu, dont il vous a donné l'efperance. Aluy, comme au Fils, & ausaint Esprit, vn seul Dieu

benit eternellement, foit gloire, force, & empire des maintenant & à iamais: AMEN.

